

Tous textiles peuvent avoir une seconde vie

Objectif : favoriser le recyclage des textiles et renforcer l'emploi solidaire.

Les textiles, chaussures, linge de maison collectés par Le Relais Gironde permettent la création d'emplois dans l'ensemble de la filière. Aujourd'hui, plus de 65 salariés dont 70% sont des emplois d'insertion avec l'ouverture de notre centre de tri en 2014.

Les textiles collectés sont valorisés à plus de 90%, tant de tonnages qui ne finissent pas à la décharge et qui nécessite un coût supplémentaire pour la collectivité.

Où déposer ?

Les bornes textiles du Relais sont situées dans votre commune :

- **Square de 19 Mars**
- **Lieu dit Zone artisanale de Bouilhaguet**



Que peut-on déposer ?

Notre activité se concentre sur les catégories appelées **TLC : Textiles, Linge de Maison, Chaussures** comme indiqué par les dessins ci-dessous :



Afin de préserver la qualité des dons et d'assurer une seconde vie aux TLC penser à :

- ✓ Mettre dans des sacs fermés
- ✓ Donner des vêtements propres et secs. Ceux souillés, mouillés ne sont pas recyclables
- ✓ Si possible séparer le textile des chaussures
- ✓ Si la borne est pleine, ne pas déposer les sacs par terre car ils risquent d'être abîmés ou volés. Appeler le numéro sur la borne.

Que devient le textile collecté ?

Une fois triés, les textiles partent vers des filières de **réemploi** (boutiques, exportation) s'ils sont en bon état. Dans le cas contraire, ils seront **recyclés** (isolant Métisse, chiffons d'essuyage)



EBS Le Relais Gironde, 517 Boulevard Alfred Daney-33300 BORDEAUX

Tel : 05 57 95 60 60/ Fax : 05 56 40 96 14